

---

Renvoi au comité de salut public de la lettre du représentant en mission Lakanal et de la demande des administrateurs de la manufacture de fusils de Bergerac d'y joindre une fonderie de canons, en annexe de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794)

Henri Jean-Baptiste Grégoire, Pierre Boussion, Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Grégoire Henri Jean-Baptiste, Boussion Pierre, Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité de salut public de la lettre du représentant en mission Lakanal et de la demande des administrateurs de la manufacture de fusils de Bergerac d'y joindre une fonderie de canons, en annexe de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 80;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23464\\_t1\\_0080\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23464_t1_0080_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

« Citoyens collègues,

Vous avez décrété l'établissement d'une manufacture d'armes à Bergerac, et vous m'avez chargé d'en diriger les travaux. Votre décret est entièrement exécuté. Je vous envoie les premiers fusils confectionnés dans ce nouvel établissement; tous pourraient servir de modèle. Je joins à cet envoi la carte topographique des usines.

« En improvisant en quelque sorte ces travaux importants, j'ai concilié la célérité de l'exécution avec la solidité des bâtiments; 3 320 toises d'ouvrages en pierre de taille, la majeure partie plongée dans les eaux, ont été construites en deux mois; toutes les machines hydrauliques faites et placées.

13 canonnières, un nombre proportionné de plati-neurs, garnisseurs, monteurs, forgers de baïonnettes, etc., réunis en école normale, ont été formés dans le même temps, et leur travail ne le cède en rien à celui des meilleurs artistes.

« La fabrication d'armes de Bergerac, montée dans ce moment sur le pied de 15 000 fusils par an, sera portée dans trois mois à 25 000, si la Convention nationale ne dirige pas vers un nouveau but les efforts que je ne cesserai de faire pour servir la patrie.

« *Vive la République!* Elle seule peut enfanter des prodiges incroyables pour les infortunés courbés encore sous la verge des rois, et ces prodiges-là valent bien les miracles des prêtres!

« LAKANAL ».

Une députation de la commune de Bergerac est admise à la barre.

BLANC, *orateur* : Citoyens représentants, Lakanal m'a chargé de vous apporter des fusils, les premiers qui ont été faits à Bergerac, avec le plan des usines. En deux mois Lakanal a créé cette manufacture, formé des ouvriers en tout genre, et la fabrication est portée en ce moment à 15 000 fusils par an. Si Lakanal reste parmi nous, comme vous le demande le département de la Dordogne, elle sera portée à 20 000. Lakanal a fait nos chemins, terminé nos procès, secouru l'indigent. En un mot, Lakanal est vous-mêmes; il fait aimer la Révolution, et remplit les intentions bienfaisantes de la Convention nationale.

[Applaudissements].

LE PRÉSIDENT : La Convention nationale apprend avec satisfaction combien le zèle des citoyens du département de la Dordogne, particulièrement de la commune de Bergerac, a secondé les vues du représentant du peuple Lakanal pour la confection des armes destinées à être remises aux mains des braves républicains. Occupons-nous sans cesse de multiplier ces armes, ces fusils, ces redoutables baïonnettes, dont ils savent faire un usage aussi utile que glorieux; ce sont pour eux des moyens infailibles de faire rouler dans l'abîme du néant toutes les hordes barbares des tyrans coalisés. [Le président invite Blanc aux honneurs de la séance (1)].

Sur la motion d'un membre [BOUSSION] la Convention nationale décrète mention honorable au

procès-verbal et insertion au Bulletin de l'envoi qu'a fait le représentant du peuple Lakanal de deux premiers fusils provenant de la manufacture établie à Bergerac, sous sa surveillance.

Elle a ordonné le renvoi à son comité de salut public de la lettre de Lakanal, ainsi que du plan figuratif des usines, qui a été remis par le citoyen Blanc, membre du comité révolutionnaire de Bergerac (1).

[Grégoire a proposé le renvoi au Comité de Salut public de la demande faite par les Administrateurs de cette fabrique, qu'il y soit joint une fonderie de canons. (Adopté) (2)].

## 46

COUPÉ (de l'Oise), au nom du comité d'agriculture : Les huiles sont un objet important pour l'agriculture, le commerce et les arts, et elles doivent attirer toute l'attention publique.

L'incurie de l'ancien gouvernement, et surtout les manœuvres mercantiles que les étrangers savaient si bien employer auprès de lui, nous obligeaient d'en tirer une grande partie du dehors pour nos divers usages et nos manufactures; et cette importation était souvent encore à leur merci dans les temps de guerre.

Mais ces abus trop visibles nous procureront enfin le bien pour le mal, que nos ennemis ou la cupidité ne cessaient de nous faire. Nous sortirons de leur dépendance par la détresse même, et nous saurons, quand nous voudrons, trouver tout au milieu de nous.

La viande, le beurre sont devenus rares pour nos aliments. Cet inconvénient accidentel nous servira encore. Nous allons mettre toutes nos ressources à profit; et quel pays en a de plus grandes que la France!

Pour toutes les huiles nécessaires aux arts et à brûler, nous n'avons qu'à vouloir et étendre la culture des plantes qui en fournissent.

Nous avons des vaisseaux, des harpons, des bras robustes et intrépides pour aller sonder les mers et rapporter encore le tribut de l'Océan.

Pour les huiles qui servent à nos usages alimentaires, notre sol nous fournit déjà les plus excellentes, et nous n'avons encore qu'à vouloir pour en augmenter la quantité et les espèces.

La récolte de pavots que nous voyons en ce moment dans le jardin national des Tuileries engagera votre comité à s'occuper aussi notamment de cette espèce d'huile, que l'intrigue mercantile avait toujours fait proscrire publiquement, mais qu'elle savait bien pourtant nous revendre en secret en la mêlant à l'huile d'olives.

Celle-ci méritera toujours la première attention. La culture des oliviers peut être augmentée, et celle des départements méridionaux pourrait suffire enfin à nos besoins. Il reste encore beaucoup à gagner

(1) *Mon.*, XXI, 188.

(2) *J. Paris*, n° 558. Voir, ci-après, séance du 29 mess., n° 33.

(1) *J. Mont.*, n° 76.